

Commune de Chérac
Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 2 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 2 mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Maire, puis de Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, élue Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

Présents :

Monsieur Patrick CHEVALIER, Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Madame Julia DEFAYE, Madame Corinne DESLANDE, Monsieur Michel DESPREZ, Monsieur Eric GADONNAUD, Monsieur Arnaud GALLIARD, Monsieur Christian GARRAUD, Monsieur Daniel MANDIN, Madame Françoise MARBOT, Monsieur Jacky MARFILLE, Monsieur Guy PORTMANN, Madame Sandie SALOMON, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

Absent et excusé :

Procurations : Madame Julie KEFI a donné pouvoir à Madame DEFAYE

Secrétaire de séance : Madame Corinne DESLANDE

N° 20230502-01 : Election du Maire :

Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU est élue maire de la commune, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

N° 20230502-02 : Détermination du nombre des adjoints :

Le conseil municipal, décide par 12 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre, la création de trois postes d'adjoints au maire.

N° 20230502-03 : Election des adjoints :

La liste conduite par Monsieur Daniel MANDIN a obtenu 13 voix. Celle-ci ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus et installés en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- | | |
|---------------------------|------------------------------------|
| - Monsieur Daniel MANDIN | 1 ^{er} adjoint au Maire |
| - Madame Julia DEFAYE | 2 ^{ème} adjointe au Maire |
| - Monsieur Eric GADONNAUD | 3 ^{ème} adjoint au Maire |

N° 20230502-04 : Indemnités de fonction des élus :

Le conseil fixe le montant des indemnités des élus aux taux suivants :

- | | |
|----------------------------|---|
| - Maire | : 45,17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique |
| - 1 ^{er} adjoint | : 18,00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique |
| - 2 ^{ème} adjoint | : 11,83 % de l'indice brut terminal de la fonction publique |
| - 3 ^{ème} adjoint | : 11,83 % de l'indice brut terminal de la fonction publique |

N° 20230502-05 : Délégations du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal, liste les délégations qu'il accorde au Maire ou à son suppléant en cas d'empêchement pour la durée du mandat.

N° 20230502-06 : Renouvellement de la convention d'occupation précaire d'un logement au 11 A Route du Cormier :

Le conseil fixe le nouveau montant du loyer à compter du 1^{er} juillet 2023 et des charges de consommation d'eau.

N° 20230502-07 : Contrat de proximité :

Le contrat de proximité 2022-2026 du territoire de l'agglomération de Saintes est approuvé et le conseil autorise Madame le Maire à le signer.

N° 20230502-08 : Travaux de voirie 2023 :

Le conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer un devis pour la remise en état de la voirie d'un montant de 48 362,88 € TTC en fonctionnement et un autre de 36 474,42 € TTC en investissement.

N° 20230502-09 : Demande d'aide financière du département au titre de la voirie communale accidentogène :

Le conseil décide, à l'unanimité, de solliciter une aide financière départementale pour les travaux de voirie.

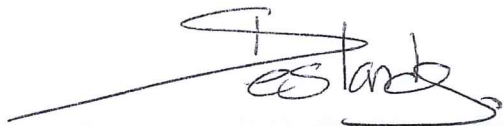
N° 20230502-10 : Décisions du maire relative au droit de préemption urbain :

Monsieur le Maire avait renoncé à préempter sur la vente des parcelles cadastrées section AT n° 131 et AT n° 265.

N° 20230502-11 : Déclaration d'intention d'aliéner la parcelle ZE n° 186 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, refuse de préempter sur la vente de l'immeuble cadastré section ZE n° 186.

La secrétaire de séance,
Corinne DESLANDE



Madame le Maire,
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU



Affiché le 5 mai 2023

Mise en ligne le 5 mai 2023